Order of Saint Lazarus: Primary sources

Henri IV, King of France: Bevret combining the union of the two Orders of Our Lady of Mount Carmel and of Saint Lazarus of Jerusalem dated October 1608.

 In: H.M. de Langle & J.L. de Tréourret de Kerstrat: Les Ordres de Saint Lazare de Jerusalem & De Notre Dame du Mont Carmel aux XVIIe et XVIIIe siecles. Publications LMTK, Paris, 1992, +442p.

"Aujourd'hui, dernier jour d'octobre 1608, le Roi, étant à Fontainebleau, ayant fait expédier au sieur de Nerestang, chevalier de son ordre, mestre de camp de l'un de ses régiments entretenus, ces patentes en date du 4 avril dernier, par lesquelles Sa Majesté l'a fait et ordonné grand-maître de l'ordre et milice de la Vierge Marie, nouvellement institué en ce Royaume par la bulle de Notre Saint Père le Pape, du 14 des calendes du mois de mars 1608, comme il l'était auparavant de celui de Saint-Lazare, de Jérusalem et de Béthléem, tant deçà que delà des mers, pour la digne dignité de grand-maître dudit ordre, nouvellement, comme dit est, établi, jouir et usé par ledit sieur de Nerestang, ainsi qu'il est porté par lesdites lettres, et avec le pouvoir de faire dorénavant des chevaliers, selon qu'il est contenu en ladite bulle, qu'il pourra faire, quand bon lui semblera; au moyen de quoi à l'avenir seront affectées les commanderies, prieurés, et autres bénéfices dudit ordre de Saint-Lazare, qui sont en ce Royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance de sadite Majesté, aux grand-maître, chevaliers et officiers dudit ordre de la Vierge Marie, pour icelles appréhender et posséder, quand elles leur écherront, tout ainsi que s'ils étaient ou avaient été faits chevaliers dudit ordre de Saint-Lazare. Et pourront, en outre, en conformité de ladite bulle, jouir des pensions desquelles il plaira à Sa Majesté de les gratifier sur les évêchés, abbayes et autres bénéfices, même consistoriaux, qui sont en la nomination, collation, ou autre disposition de sadite Majesté, nonobstant qu'ils soient mariés : en témoin de quoi elle m'a commandé d'en expédier le présent brevet, qu'elle a voulu signer de sa main, et fait contresigner par moi, secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances."

Signé HENRY

Et plus bas, par le Roi:

BRULARD